

assez de violence pour qu'il s'exhalât de la masse des vapeurs abondantes.

Le premier moyen employé pour conserver les betteraves, celui qui se présentait naturellement, fut de les mettre en tas dans la cour, ou dans les enclos voisins de la fabrique, quelquefois même sur le champ où on les avaient récoltées. On donnait à ces tas la forme d'un carré long de 9 à 12 pieds de hauteur. Le dessus, disposé en dos d'âne, était recouvert de paille pour l'écoulement des eaux pluviales. Ce mode de conservation, très économique d'ailleurs, a l'inconvénient de ne pas mettre les betteraves à l'abri de la gelée, dont il est surtout nécessaire de les garantir, ni même des variations de température dont l'effet est, ainsi que nous l'avons dit, plus ou moins nuisible.

Voici les procédés actuellement en usage :

Les caves et les celliers qu'on destine à la conservation des racines, ne doivent être ni trop secs ni trop humides, et il est nécessaire de les munir à la partie supérieure de leur couverture, de soupiraux que l'on ferme ou ouvre, suivant qu'on veut éviter le froid ou diminuer, au contraire, une température trop élevée. Souvent, dans les grands froids, on garnit ces couvertures à l'extérieur avec du fumier, de la paille ou des feuilles. Lorsque ces bâtiments ne sont pas humides, on peut y entasser les racines à 6 ou 9 pieds de hauteur.

Les silos sont construits tantôt près des habitations, tantôt dans le champ même où la betterave a été cultivée.

En général, pour établir un silo, on choisit un terrain élevé et très sain, dans lequel on creuse ordinairement une fosse de 1 pied de profondeur et de 5 pieds de largeur, et autant que possible dirigé suivant la plus grande pente du sol. On remplit cette fosse de betteraves, puis sur cette première couche de racines on en empile d'autres jusqu'à environ 2½ pieds de hauteur en les disposant en dos d'âne, et à mesure que ce tas s'élève, on en garnit les côtés d'une couche de paille de seigle sur laquelle souvent, on répand en outre des feuilles. Ensuite on creuse le long des deux bords de ce tas, et à 1½ pied de distance, deux fossés profonds de 2 pieds. La terre qui provient de cette opération est employée à couvrir entièrement la paille et les feuilles appliquées sur les côtés du tas.

Pour empêcher cette couche de terre, dont l'épaisseur est d'au moins d'un pied, de retomber dans les fossés, il faut la battre avec le dos d'une pelle en fer. Cette précaution présente en outre le grand avantage de la rendre moins perméable à la pluie.

Pour empêcher les racines ainsi entassées de s'échauffer, il est nécessaire de pouvoir renouveler l'air ; pour cela il est bon d'y pratiquer au sommet, et de 12 pieds en 12 pieds, des cheminées formées tout simplement de 4 petits rondins retenus entre eux par de petites planches qu'on y cloue de distance en distance, ces petites cheminées doivent dépasser les silos de 1½ pied.

On garantit les racines de l'eau ou des gelées en bouchant ces cheminées avec de la paille ; et si on suppose que les gelées seront fortes, on couvre tout le silo d'une couche épaisse de feuilles d'arbre, de paille ou de fumier d'écurie.

Un silo présentant la section indiquée plus haut, doit avoir 150 pieds de longueur pour contenir

60,000 livres de betteraves, ce qui est le produit moyen de deux arpents.

Dans les terres perméables et très-saines, on enterre quelquefois complètement les racines dans des fosses ayant 3 pieds de profondeur ; 3 pieds de large et 15 pieds de longueur.

On a adopté quelquefois d'autres formes et d'autres dimensions, mais nous pensons que ce que nous venons de dire sur cette partie est bien suffisant.

Les silos que nous venons de décrire peuvent être appelés silos temporaires, car en effet, on les défait à mesure qu'on retire les racines, mais on construit aussi des silos à demeure qui peuvent être considérés comme des caves surmontées d'un toit en chaume. — (A suivre). — PAUL DE LANOUE.

Importance des engrais en agriculture.

Pour rendre l'agriculture prospère, on ne saurait trop se procurer des engrais de tout genre, et les employer utilement ; négliger certaines substances fertilisantes, enlever tous ses produits à la terre sans jamais rien lui restituer, la mal cultiver, c'est la ruiner, c'est ruiner celui qui l'exploite. La terre n'est pas ingrate, elle rend avec un fort intérêt tout ce qu'on lui donne, soit en engrais, soit en travaux de culture ; ses produits sont d'autant plus abondants que les travaux de culture ont été mieux exécutés, que les engrais sont meilleurs et plus abondamment enfouis dans la couche végétale, sans cependant outrepasser les besoins de la nature.

La fauchaison des foin.

Les foin doivent toujours être abattus avant que la graine soit arrivée à maturité : on reconnaît qu'une prairie doit être fauchée dès que le bas de la tige commence à perdre sa belle couleur verte. Les prairies artificielles doivent être fauchées dès que la plus grande partie des fleurs est évanouie.

On ne doit, autant que possible, abattre les foin et les fourrages que lorsque le temps est bien établi, ordinairement après la pluie.

Il arrive souvent que lorsque les fourrages doivent être abattus, il règne des pluies continuelles ; dans ce cas, il vaut mieux laisser le foin sur pied que de s'exposer à le perdre, ou du moins à le détériorer beaucoup par la permanence des pluies lorsqu'il est abattu.

En coupant le foin, la faux le dépose en andains ; il doit rester ainsi pendant un jour ou deux, selon le degré de chaleur ; dès qu'il a rendu son eau de végétation, on le dépose de nouveau en andains quinze à vingt fois plus forts que ceux faits par la faux ou la faucheuse : on le laisse ainsi entassé pendant quelques heures de grande chaleur en le soulevant avec la fourche ; à la tombée du jour, on le dispose en petites meules ayant la forme d'un cône. Le lendemain, dès que la rosée est passée et que l'ardeur du soleil commence à se faire sentir, on étend un peu les meules, en les secouant de nouveau. Cette opération terminée, le fourrage étant resté quelques heures à l'ardeur du soleil, après avoir été remué plusieurs fois, peut être rentré au fenil ou être mis en fortes meules ; ce procédé pour sécher les fourrages est le plus sûr, le plus expéditif et le plus propre